



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 05 avril 2022

TOUS SOLIDAIRES AVEC NOS CAMARADES EN LUTTE !

La CGTG appelle ses mandants à se mobiliser pour obtenir le règlement de tous les conflits en cours et surtout la réintégration de tous les travailleurs en lutte.

Les travailleurs et les professionnels de santé sont victimes de la politique scélérate du patronat et du gouvernement qui est à la solde de ce dernier.

Depuis près de 22 mois, nos camarades de la société **ÉNERGIE ANTILLES**, qui ont été licenciés économiquement, sont mobilisés pour réintégrer leur poste de travail ;

Depuis le 06 septembre 2021, nos camarades de la **SAS ARCELOR MITTAL** sont en grève contre le harcèlement moral, la discrimination et la répression exercés à leur encontre par le Directeur Jean-Yves HALLAIS ;

Depuis le 23 octobre 2021, le **personnel des cliniques et des hôpitaux sont en grève. Tout comme les libéraux, ils sont privés de revenus.**

Avec les pompiers et les salariés de divers secteurs d'activité, nos camarades sont mobilisés pour arracher leur réintégration.

La hausse incessante des prix, taxes, impôts frappe durement tous les travailleurs. Ceux qui sont privés de salaires et de revenus sont doublement voire triplement pénalisés.

Le combat de nos sœurs et frères est aussi le nôtre ! Ils doivent être soutenus plus que jamais dans leur lutte pour le respect de tous nos droits et surtout le droit à la vie.

Sur la base de toutes nos revendications, nous devons renforcer les mobilisations par notre présence massive et déterminée pour arracher la victoire totale.

Nous assistons à la multiplication de fermetures des entreprises avec leur lot de licenciements, avec des salaires et des cotisations sociales impayés.

Sans aucun doute, nous assisterons à une aggravation de la situation économique et sociale lorsque les entreprises devront rembourser les **Prêts Garantis d'État (PGE)**.

Nous venons d'apprendre ce jour, par le biais de l'Agence France Presse que : «...Les juges d'instruction du pôle santé publique du tribunal judiciaire de Paris ont prononcé le 25 mars la fin des investigations sans mise en cause dans l'enquête sur l'empoisonnement des Antilles au chlordécone...».

Ainsi, tous ceux qui nous ont sciemment empoisonnés et leurs receleurs ne seront pas inquiétés. Leurs crimes contre les populations de la Guadeloupe et de la Martinique demeureront impunis.

Nous devons combattre cette énième injustice.

Nous avons un motif supplémentaire pour renforcer le combat en exigeant :

La réintégration immédiate dans leur droit de tous les suspendus et le paiement de leur salaire ;

La résolution de tous les conflits en cours ;

Contre la vie chère, la baisse des prix et l'augmentation généralisée des salaires, des pensions de retraites et des minima sociaux et des allocations chômage ;

Un plan d'urgence pour un accès permanent de tous à l'eau potable ;

L'arrêt des licenciements dans le privé et des suppressions de postes dans le public et des embauches

La fin des poursuites contre les jeunes et les manifestants arrêtés dans le cadre du mouvement social, la libération immédiate et sans condition de tous les emprisonnés.

TOUS MOBILISÉS LE MERCREDI 06 AVRIL 2022.
Rassemblement à 7h30 devant ARCELOR MITTAL.